

CRÉATION DE RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ

CHRYSO S.A.S

 ZI 7 Rue de l'Europe
45300 SERMAISES

CENTRE-VAL DE LOIRE

2018

➤ Mots clés : Réhabilitation de la biodiversité, réimplantation des habitats



L'ENTREPRISE

PME leader français des adjuvants pour matériaux de construction (principalement le béton), CHRYSO conçoit, développe, produit et distribue des solutions innovantes pour permettre et faciliter la construction durable : répondre aux cahiers des charges évolutifs de la construction, mise en œuvre simplifiée, meilleure intégration paysagère, bétons décoratifs, CHRYSO S.A.S. est une filiale du Groupe CHRYSO, groupe français fort de 20 filiales dans le monde.



LE CONTEXTE

L'entreprise est engagée dans une démarche Développement Durable. La prise en compte de la biodiversité comme une problématique générale actuelle, et plus encore sur des zones dédiées à l'industrie, est apparue comme une nécessité.

C'est aussi une volonté de montrer que sur un site industriel, on peut se soucier de la diversité de la faune et de la flore, et qu'elles y sont présentes.



IDÉE ET OBJECTIFS

Créer sur leurs deux sites industriels des **parcelles dédiées à la nature**, et les gérer durablement pour être représentatifs de la faune et de la flore locales. Il s'agit de sacrifier des espaces et s'engager à ce qu'ils restent dédiés à la biodiversité.



MISE EN OEUVRE

Une fois l'idée validée par le comité de direction, une parcelle d'1/2 hectare actuellement en friche a été délimitée sur leur site du Loiret, et la décision prise d'en faire une réserve alors que cette parcelle aurait potentiellement pu être utilisée pour de futures implantations d'activités. Pour ce qui est du second site industriel, il dispose d'un champ en zone non constructible d'un hectare, aussi « sacrifié » en réserve de biodiversité.

Afin de savoir comment gérer ces espaces durablement, l'entreprise a fait appel à deux associations naturalistes locales. Ils ont alors convenu de la logique de gestion des espaces :

- Intervention humaine la plus limitée possible
- Quand nécessaire, traitement de certaines zones uniquement manuel, sans aucune utilisation de produits chimiques
- Support régulier des associations naturalistes pour conseiller sur la gestion des espaces afin de favoriser le développement de la biodiversité
- Plantation **de haies et de bosquets** d'essences indigènes locales

Le but est de constituer des zones de développement d'espèces végétales et d'habitat animal, en créant les conditions favorables à ce développement. Les sites souhaitent pouvoir observer et rendre compte des résultats de cette démarche, pour continuer à la faire fructifier.

C'est pourquoi ils ont décidé de signer des conventions de 9 et 10 ans avec les deux associations. Ces conventions comprennent des inventaires annuels tournants sur la botanique, les insectes, et les oiseaux, avec la remise d'un rapport annuel comportant des préconisations sur l'aménagement des espaces.

Des haies ont été plantées avec plus de vingt essences différentes sur chacun des deux sites, délimitant des espaces sans intervention ou avec fauchage annuel ou tous les deux ans. Une mare a été créée sur un site, afin de favoriser le développement d'espèces qui ont pu disparaître de la région suite au comblement des fosses traditionnelles des villages. L'entretien est très limité, le principe étant de ne pas intervenir sur ces zones. C'est un changement de logique par rapport à l'entretien des espaces verts : il ne s'agit plus d'ornement, mais de biodiversité.

Une première conférence organisée dans la ville d'implantation a permis de sensibiliser le personnel et les riverains à la biodiversité locale, tout en introduisant le projet de l'entreprise.



RÉSULTATS

Au bout de deux ans, on constate déjà un peuplement de la mare, des espèces botaniques nouvelles, une multiplicité d'insectes insoupçonnée, et une espèce d'oiseau qui n'avait plus été observée depuis longtemps dans le Loiret. Tout cela grâce à l'aide d'associations d'insertion ou d'ESAT pour les aménagements réalisés.

Pour les salariés, c'est une image renforcée de l'entreprise qui, au-delà de la démonstration de l'absence d'impact environnemental de ses activités, prend en compte les écosystèmes naturels dans sa manière de s'implanter et de fonctionner. Cela offre un cadre de vie au travail plus agréable, avec la possibilité de s'intéresser directement à la vie qui se développe sur le site. C'est encore une façon de renforcer l'ancrage territorial en permettant un dialogue accru avec les riverains, la municipalité et les écoles.

Plus largement, l'action participe de la vision évolutive que peut se faire le grand public de l'industrie de la chimie.



BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

La création de réserves de biodiversité est une façon complémentaire d'agir pour l'environnement, en montrant la compatibilité de coexistence entre des activités industrielles et la préservation ou développement de la biodiversité.

Les sites souhaitent de plus pouvoir déterminer un cheminement qui permette l'observation des zones, et y apporter une présentation des espèces observables. Les zones seront aussi mises à disposition des scolaires pour servir d'outils pédagogiques. Elles servent en outre de relais à des études, par exemple entomologiques, réalisées dans les départements ou régions concernées.

Des aménagements complémentaires sont envisagés pour créer des abris à oiseaux et à insectes. Des pommiers ont été plantés sur un des deux sites, qui seront greffés afin de participer à la préservation d'espèces indigènes qui se raréfient. Les réserves ont aussi pour vocation de pouvoir faire partie de conservatoires créés pour ces espèces.



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs

